

Un nouveau livre d'Albert LOVEGNEE,

Le Wallon Guillaume Dufay, c^a 1398-1474

Institut Jules Destrée, rue du Château 3, 6100 Charleroi
Edition Dejaie. Chaussée de Dinant 436. 5150 Namur

L'étude fouillée qu'Albert Lovegnée consacre à Dufay est le point d'aboutissement d'une longue enquête, achevée depuis 1975 déjà, mais qui vient seulement de paraître (1980). D'emblée, elle nous apporte un élément nouveau : une précision sur le lieu de naissance de Guillaume Dufay.

On sait les hésitations de ses biographes à ce sujet, en l'absence d'un document décisif, hormis le fameux "natus est ipse Fay" d'un des motets du maître. Mais le vocable Fay(t) - du latin "fagetum" = hêtraie - est si répandu dans le Hainaut et, avec des variantes, dans toute la Wallonie, qu'il ne peut à lui seul résoudre la question. Prolongeant la description que Pinchard faisait en 1867 de la pierre tombale de Dufay et l'analyse qu'en donnait Albert Van der Linden en 1964, Albert Lovegnée identifie les neuf personnages qu'elle représente et, au terme d'un raisonnement serré, conclut : " La pierre tombale de Lille est un témoignage de vénération envers les deux plus glorieux saints du Hainaut belge : Waudru et Vincent. Cette vénération solennelle peut s'expliquer par (le lieu) de la naissance (de Dufay)". (15)

Partant de cette hypothèse, les recherches toponymiques montrent que les paroisses placées sous l'invocation de sainte Waudru (Mons, Frameries, Maffle, Cibly) n'ont pas eu, au XVe siècle, de lieu-dit Fay(t). En revanche, Soignies - placée sous la protection de saint Vincent - en connaît toute une série (17).

Par ailleurs, une note rapportée par Charles Van den Borren - dont l'admirable étude sur Dufay (Bruxelles, 1926) sera maintes fois citée par M. Lovegnée - attire l'attention sur la collégiale Saint-Vincent de Soignies (diocèse de Cambrai) où, le 12 juin, on célébrait l'obit de Dufay (18). Celui-ci n'ayant jamais été chanoine de cette église - mais bien de la cathédrale de Cambrai et de la collégiale Sainte-Waudru à Mons - ces prières ne peuvent s'expliquer que par "un hommage solennel du Chapitre de Saint-Vincent... au Sonégien le plus prestigieux de son époque" conclut Albert Lovegnée.

Toutes les parties du raisonnement s'emboîtent si parfaitement que l'on ne peut qu'acquiescer à la conclusion de M. Lovegnée : Guillaume Dufay est né dans un hameau nommé Fay, aux environs immédiats de Soignies. En revanche, je suis moins convaincu par les deux détails qui suivent cette conclusion.

- 1° Le motif de l'obit de Dufay à Soignies. J'attribuerais plus volontiers la cause de ces prières à un don de musiques fait à la collégiale - ou plus simplement encore à un codicille (disparu) du testament de Dufay - qu'à un hommage gratuit fait par le Chapitre au grand musicien.
- 2° "Si l'on admet cette assertion (la naissance de Dufay à Fay-lez-Soignies), écrit M. Lovegnée, il est probable que Guillaume fréquenta l'école annexée à la collégiale de Soignies". C'est possible, en effet, mais on sait qu'il fut enfant de chœur à Cambrai dès 1409 (27-28), ce qui pourrait signifier

que toute la famille se soit installée dans la capitale du diocèse. Mais ces remarques ne sont que des broutilles qui n'infirmenent en rien l'essentiel, la proposition nouvelle du lieu de naissance de Dufay que M. Lovegnée a établie avec tant de vraisemblance.

Les pages 28 à 66 retracent la carrière itinérante de Dufay. Non seulement M. Lovegnée réunit ici tous les renseignements éparpillés dans divers travaux musicologiques (de Van den Borren, Pirro, Schrade, Chailley, etc) mais, par le biais de nombreuses références, il les situe dans des cadres généraux (où l'on voit d'ailleurs intervenir d'autres musiciens wallons) : la chapelle pontificale de Rome (32-38), la cour de Savoie (38-42), celle du pape Eugène IV réfugié à Florence (43-52), de nouveau la Savoie (52-54), puis Cambrai et la cour de Bourgogne (54 et ss.), séjours entrecoupés par des voyages, par exemple à Turin et à Rome en 1450 (54-66).

Ces pages comportent de nombreuses digressions qui éclairent la situation pour qui n'est pas familiarisé avec l'histoire européenne du XVe siècle, tout en replaçant certaines oeuvres du compositeur dans leur contexte. C'est le cas pour l'énoncé des motifs et la description des Fêtes du Voeu du faisan, à Lille en 1454 (68-76) qui permettent à l'auteur d'évoquer la belle "Lamentatio Sanctae matris ecclesiae Constantinopolitanae" de Dufay. L'intérêt de ces pages réside encore dans la multitude de citations de textes anciens que M. Lovegnée a glanés en cours de route.

La fin de la carrière du compositeur, ses relations avec la cour des Médicis à Florence et avec leur organiste, Antonio Squarcialupi, la consécration de la statue de la Vierge de la cathédrale de Cambrai (1472) enluminée par le peintre Marmion sont racontées dans le chapitre intitulé "Dufay, grand seigneur européen de la musique" (77-85).

La reproduction intégrale du testament de Dufay (testament rédigé le 8.VII.1474 et approuvé le 27.XI)(86-94) d'après la traduction de Houdoy (1880), republiée par Prod'homme en 1912 (cf. les notes 69 et 302) précède une évocation succincte de l'oeuvre de Dufay (94-121), introduite par des textes laudatifs de chroniqueurs contemporains. M. Lovegnée s'y réfère principalement au livre de Van den Borren, non sans citer quelques articles publiés postérieurement par G. Thibault, D. Plamenac, H. Besseler et G. de Van.

L'enthousiasme qui anime M. Lovegnée tout au long de son livre n'a d'égal que son extrême souci de précision. En effet, il n'y a pas moins de 384 notes au bas de ces 122 pages de texte. Devant la variété et l'abondance des sources utilisées, on regrettera vivement l'absence d'un index bibliographique qui eut été bien utile à l'étudiant en musicologie.

Passionnément convaincu par son sujet, M. Lovegnée offre en lecture un ouvrage savoureux, qui intéressera tout autant l'amateur de musique ou d'histoire que le musicologue.

José QUITIN.